



# Observatoire du BÂTIMENT

De votre Centre de Gestion Agréé

1<sup>er</sup> trimestre 2019

MAÇONNERIE - COUVERTURE - ÉLECTRICITÉ - MENUISERIE - PLOMBERIE - CARRELAGE - PLÂTRERIE - PEINTURE

## CHIFFRES CLÉS EN AQUITAINE

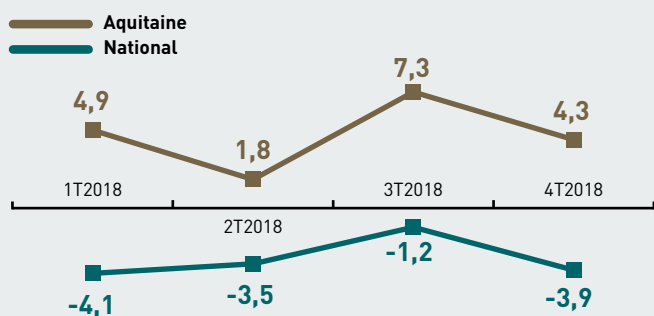
### ↳ Dégradation de certains indicateurs

#### ➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

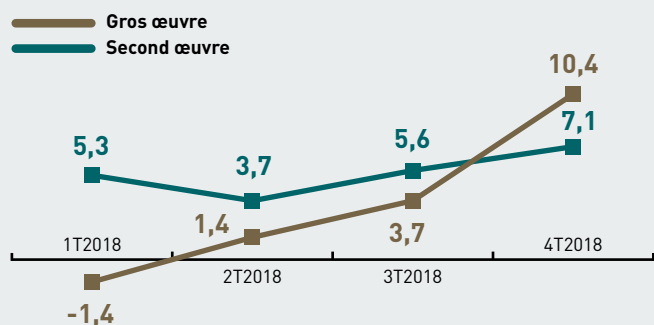
Léger retrait de l'activité.

Évolution du chiffre d'affaires réalisé (Évolution de l'activité par rapport au même trimestre de l'année précédente basée sur les déclarations de TVA)

Évolution de l'activité du BTP (en %)



Évolution du CA réalisé par activité (en %)



→ Évolution depuis le début de l'année (janvier 2018) : 3,4 % (-1,6% au niveau national)

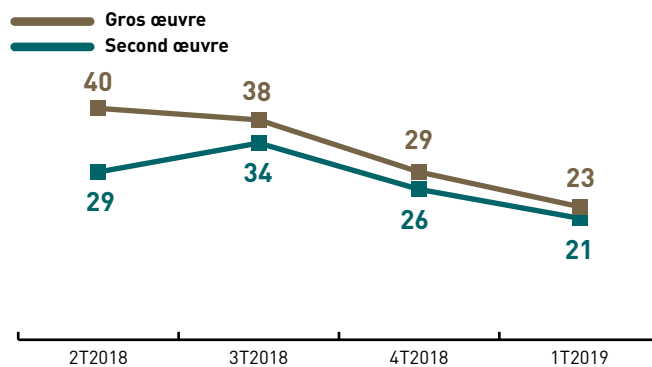
→ Évolution sur les 12 derniers mois : 4 % (-1,7% au niveau national)

Sources : CEGAL, CEGECOBA, OGATIL, OMEGA?, CECOGEB, CGA17, CCGA, CGA+ et FCGA

#### ➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

Baisse de l'indicateur.

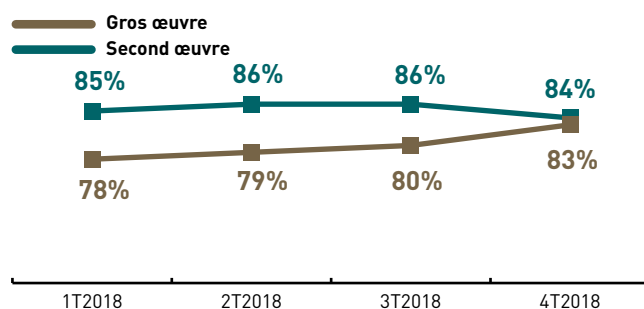
Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)



#### ➔ TRÉSORERIE

Stabilité des entreprises déclarant une trésorerie saine.

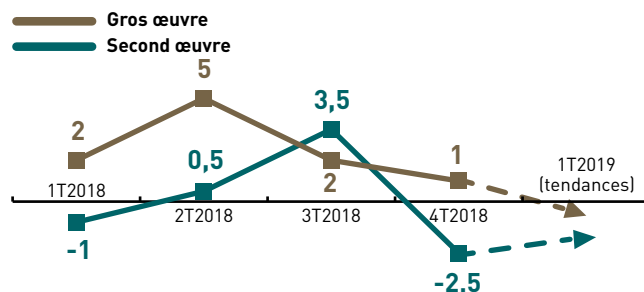
% d'entreprises déclarant une trésorerie positive



#### ➔ L'EMPLOI

Un marché de l'emploi en baisse.

Solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois



# MAÇONNERIE

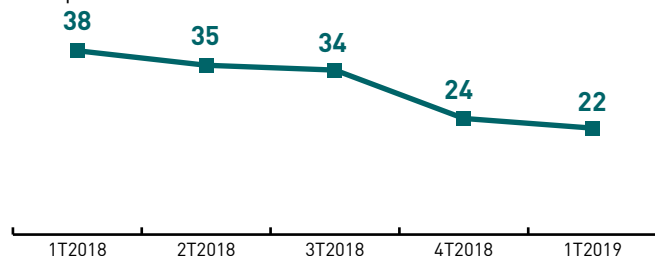
## ➔ Une situation économique favorable

### ➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

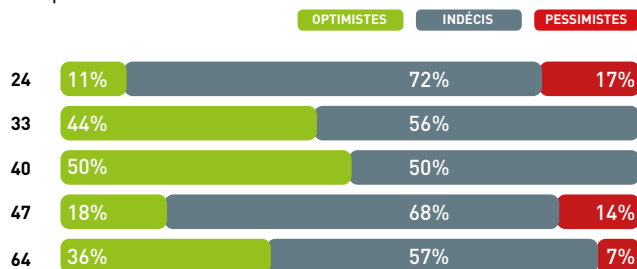
#### Augmentation du pessimisme.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

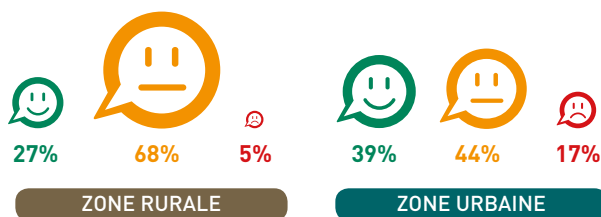


Par département



- ➔ **Entreprises de - 10 ans** : nouvelle augmentation du pessimisme de +5 points, passant de 9% à 14% du panel total. Cette hausse a lieu au profit d'une baisse de l'indécision de -9 points.
- ➔ **Entreprises de + 10 ans** : augmentation du pessimisme de 3 points pour atteindre 7% du panel. Cette hausse entraîne une diminution de l'indécision (-3 points). L'optimisme reste stable (31% des panélistes).

### Le moral des entrepreneurs par zone

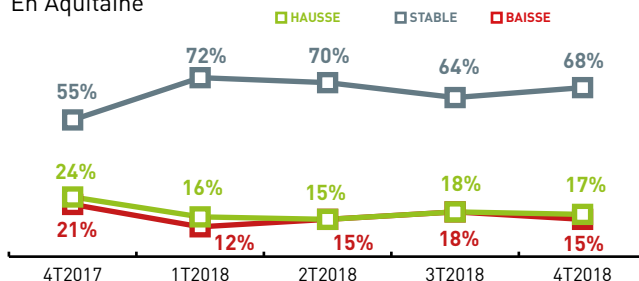


### ➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (4T2017 / 4T2018)

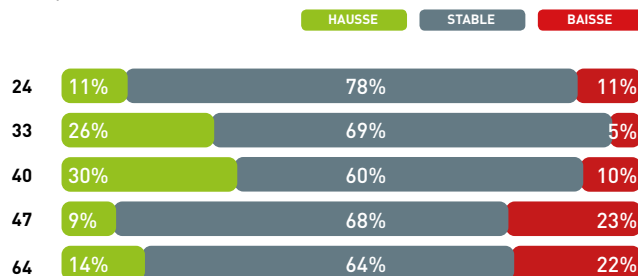
#### Hausse de l'activité.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

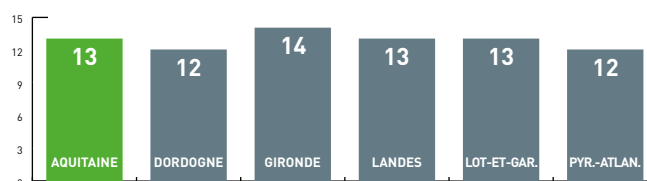


Par département



- ➔ **Entreprises de - 10 ans** : augmentation du « CA en hausse » de +5 points, compensée par une diminution du « CA en baisse ».
- ➔ **Entreprises de + 10 ans** : stabilisation du « CA en baisse » (17% des entreprises). Diminution du « CA en hausse » (-2 points) contrebalancée par l'augmentation du « CA stable » (+2 points).

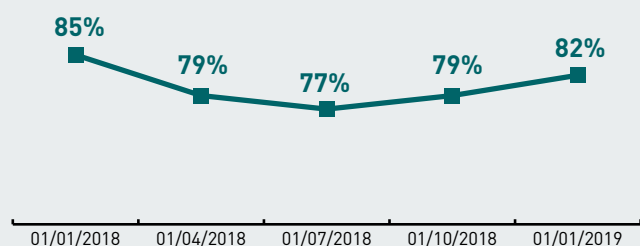
### Carnet de commandes par département



### ➔ TRÉSORERIE

#### Amélioration de l'indicateur.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

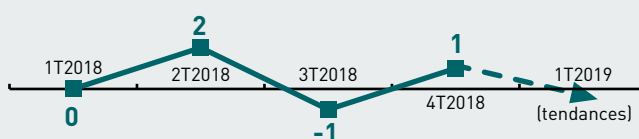


### ➔ L'EMPLOI

#### Un marché de l'emploi en hausse.

Évolution des effectifs du secteur

Solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois



- ➔ La dynamique du marché de l'emploi s'inverse à nouveau et affiche un solde positif de +1 point au 4<sup>e</sup> trimestre 2018.

# COUVERTURE

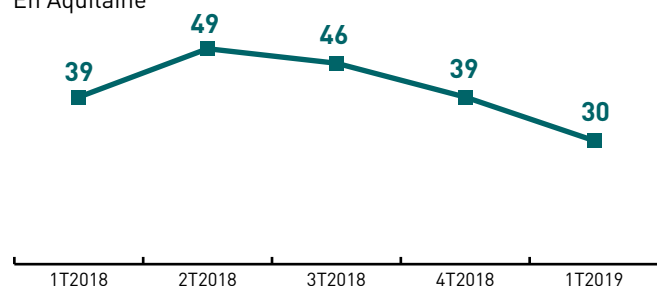
## ➔ Situation économique en déclin

### ➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

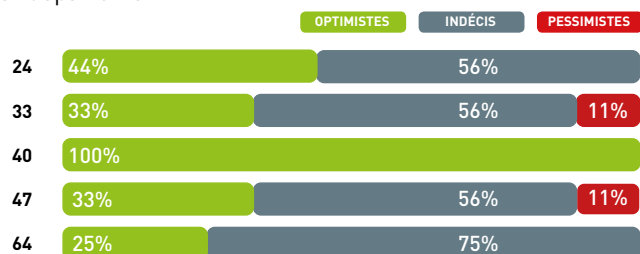
#### Baisse de l'optimisme.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

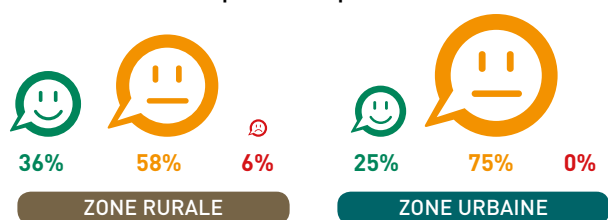


Par département



- ➔ **Entreprises de - 10 ans** : le pessimisme est toujours nul. Augmentation de l'optimisme (73% contre 50% au trimestre précédent) au profit d'une diminution de l'indécision.
- ➔ **Entreprises de + 10 ans** : baisse de l'optimisme de - 14 points (27% du panel) provenant d'une augmentation de l'indécision de + 13 points.

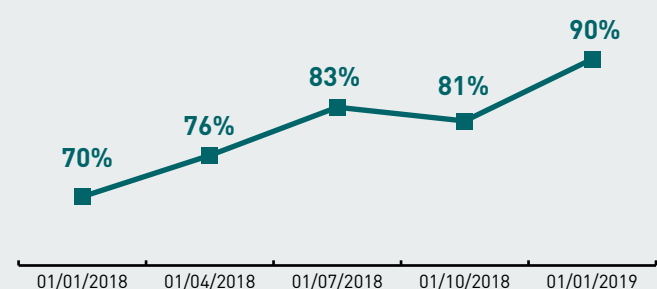
Le moral des entrepreneurs par zone



### ➔ TRÉSORERIE

#### L'indicateur est en hausse.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

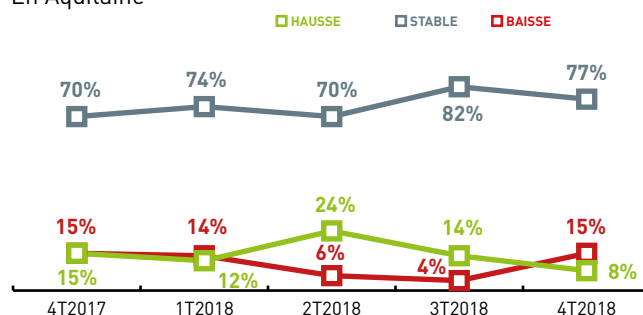


### ➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (4T2017 / 4T2018)

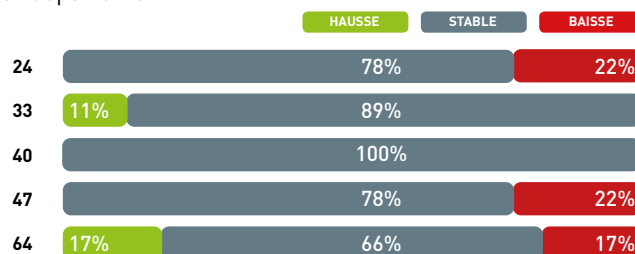
#### Baisse de l'activité.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

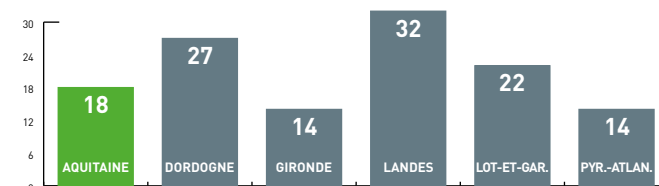


Par département



- ➔ **Entreprises de - 10 ans** : augmentation du « CA stable » de + 24 points.
- ➔ **Entreprises de + 10 ans** : augmentation du « CA en baisse » de + 12 points (18% du panel) qui provient de la diminution du « CA stable » - 12 points (73% du panel).

Carnet de commandes par département



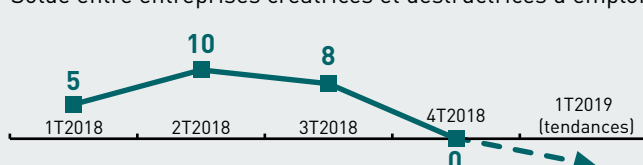
### ➔ L'EMPLOI

#### Tendance à la baisse.

#### Évolution des effectifs du secteur

Solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois

En Aquitaine



- ➔ Le marché de l'emploi affiche pour ce trimestre un solde nul.

# ÉLECTRICITÉ

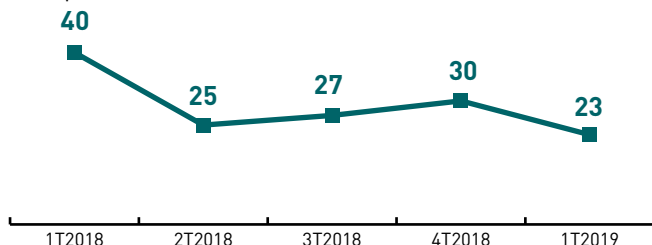
## → Une situation économique mitigée

### → VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

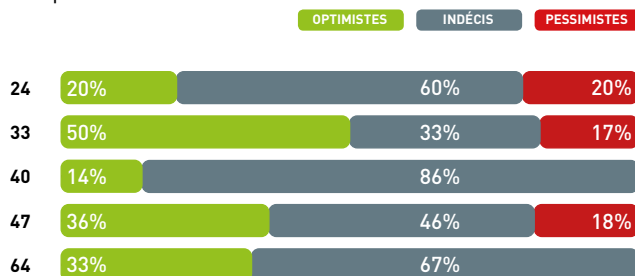
**Hausse du pessimisme.**

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine

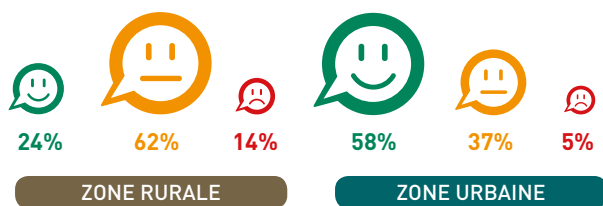


Par département



- **Entreprises de - 10 ans** : baisse de l'optimisme de 12 points, pour atteindre 62% du panel. Cette baisse entraîne une hausse du pessimisme (+21%).
- **Entreprises de + 10 ans** : augmentation de l'optimisme et du pessimisme à hauteur respectivement de +5 points (28% du panel) et de +3 points (10% du panel). Ces hausses sont compensées par une baisse de l'indécision.

Le moral des entrepreneurs par zone

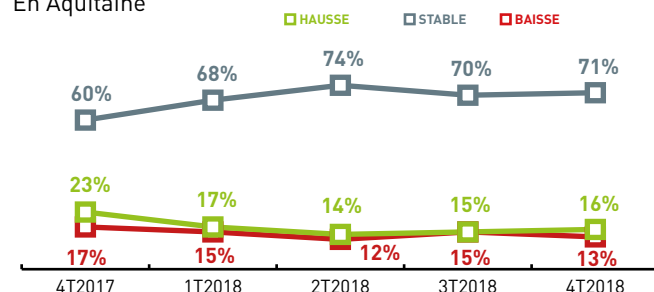


### → ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (4T2017 / 4T2018)

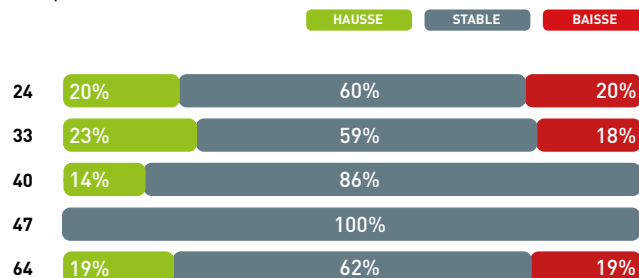
**Légère hausse de l'activité.**

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine

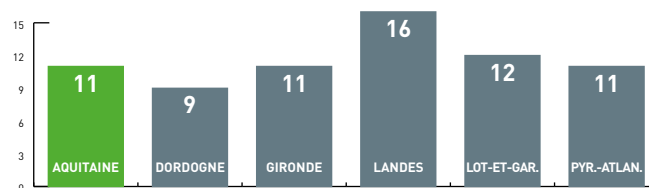


Par département



- **Entreprises de - 10 ans** : augmentation du « CA stable » (51% contre 42% au trimestre précédent) qui se répercute par une diminution du « CA en baisse » de -7 points.
- **Entreprises de + 10 ans** : augmentation du « CA en hausse » de 1 point (13% contre 12% au trimestre précédent) compensée par une diminution du « CA en baisse » de -1 point.

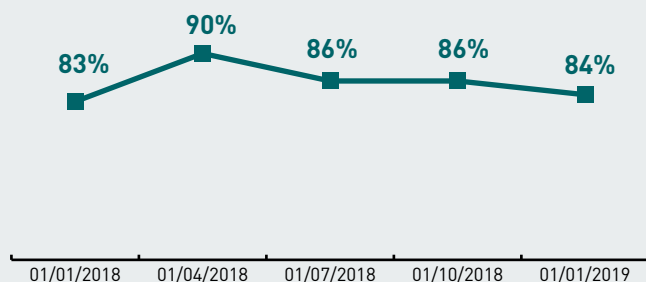
Carnet de commandes par département



### → TRÉSORERIE

**L'indicateur est en baisse.**

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive



### → L'EMPLOI

**Stabilité de l'indicateur.**

Évolution des effectifs du secteur

Solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois



- La dynamique du marché de l'emploi reste stable et affiche un solde positif de +2 points au 4<sup>e</sup> trimestre 2018.

# MENUISERIE

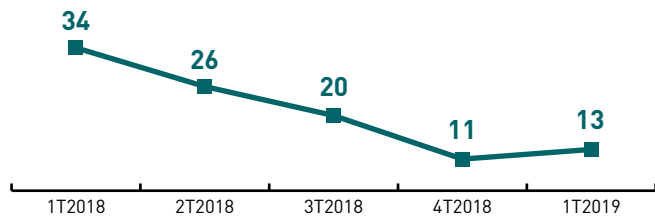
## Une situation économique favorable

### VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

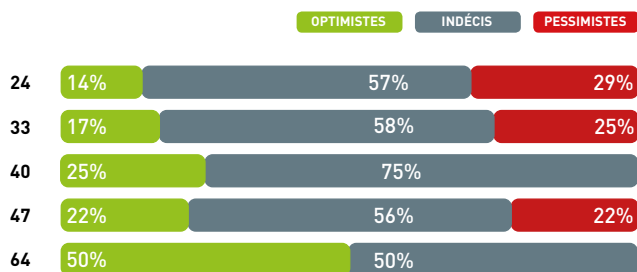
#### Augmentation de l'optimisme.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine



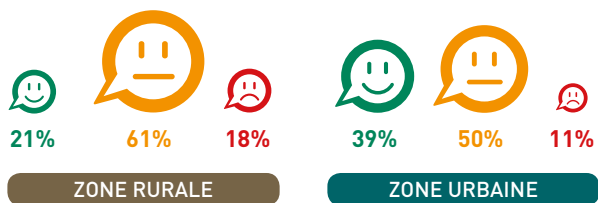
Par département



→ **Entreprises de - 10 ans** : augmentation de l'optimisme de +2 points (33% des panélistes) compensée par une baisse de l'indécision de -2 points (47% des entreprises). Le pessimisme reste stable (20% du panel).

→ **Entreprises de + 10 ans** : augmentation de l'optimisme de +3 points (26% du panel) provenant d'une diminution de l'indécision de -3 points.

Le moral des entrepreneurs par zone

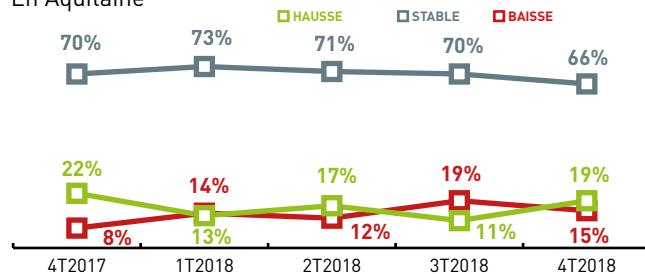


### ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (4T2017 / 4T2018)

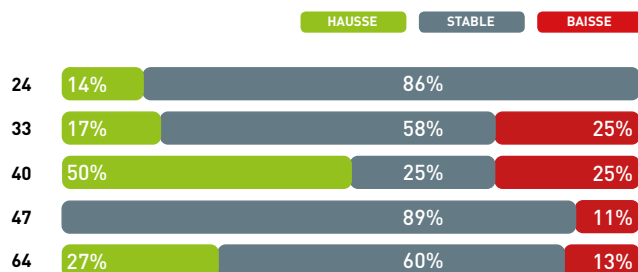
#### Hausse de l'activité.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine



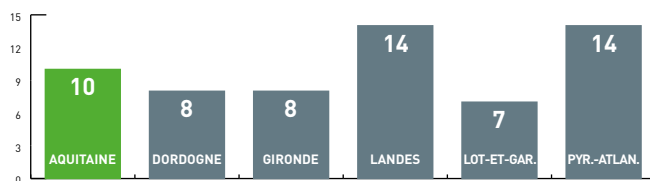
Par département



→ **Entreprises de - 10 ans** : augmentation du « CA en hausse » de +7 points (17% du panel) qui provient de la diminution de -5 points du « CA en baisse » (20% du panel).

→ **Entreprises de + 10 ans** : augmentation du « CA en hausse » de +9 points, au profit d'une diminution du « CA en baisse » de -3 points.

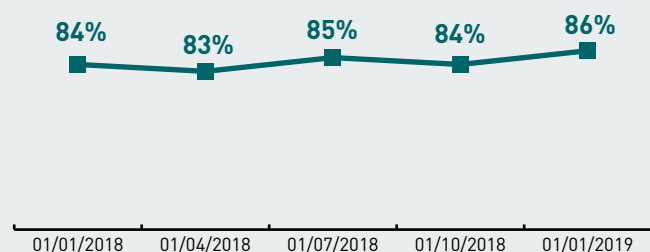
Carnet de commandes par département



### TRÉSORERIE

#### Amélioration de l'indicateur.

% d'entreprises déclarant une trésorerie positive

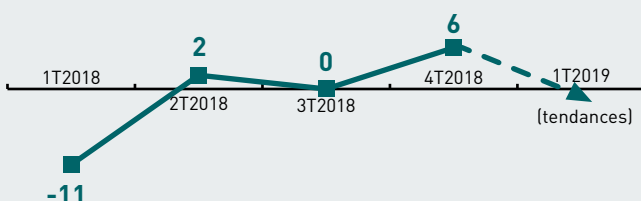


### L'EMPLOI

#### Hausse du marché de l'emploi.

Évolution des effectifs du secteur

Solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois



→ Le marché de l'emploi atteint pour ce trimestre un solde égal à +6 points.



# PLOMBERIE

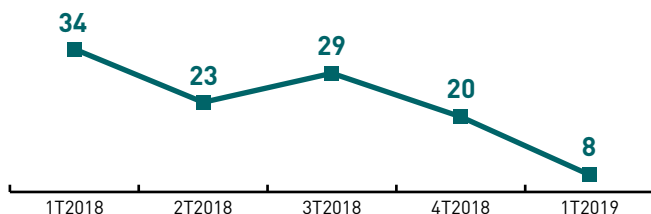
## ➔ Situation économique en déclin

### ➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

#### Hausse du pessimisme.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine



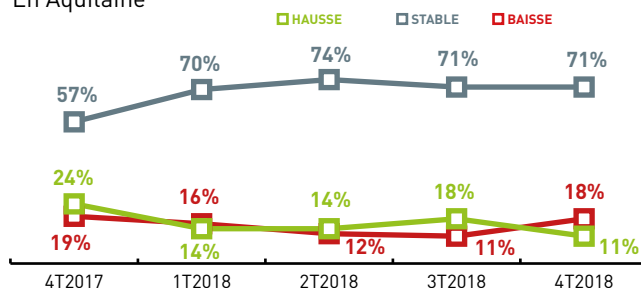
- L'indécision est en baisse (- 17 points).
- **Entreprises de + 10 ans** : hausse du pessimisme (+ 9 points) au profit d'une baisse de l'indécision.
- **Entreprises de - 10 ans** : augmentation du pessimisme de + 11 points (25% du panel).

### ➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (4T2017 / 4T2018)

#### Baisse de l'activité.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine



- Augmentation du « CA en baisse » de + 7 points (18% du panel) qui se répercute par une diminution du « CA en hausse ».
- 76% des panélistes déclarent une trésorerie positive (84% au précédent trimestre).

### ➔ L'EMPLOI : Le marché de l'emploi se dégrade.

→ Le solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois est en baisse et affiche un solde négatif à - 1 point.

# CARRELAGE

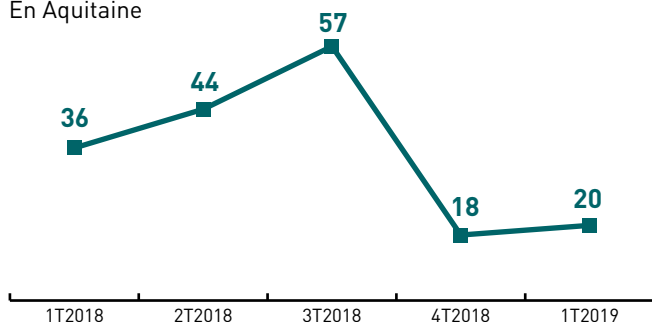
## ➔ Situation économique stable

### ➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

#### Hausse de l'optimisme.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine



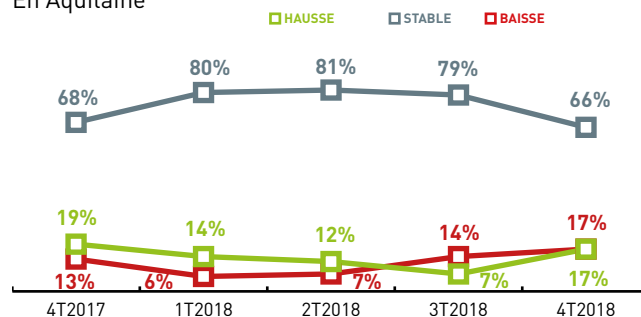
- Augmentation de l'optimisme (27% contre 25% au trimestre précédent). 67% des entreprises sont indécises quant à l'avenir économique et 7% sont pessimistes.

### ➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (4T2017 / 4T2018)

#### Amélioration de l'indicateur.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine



- Augmentation du « CA en hausse » de 10 points majoritairement due à une diminution du « CA stable ».
- 82% des entreprises déclarent une trésorerie positive (84% au trimestre précédent).

### ➔ L'EMPLOI : Un marché de l'emploi en baisse.

→ Le solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois continue sa baisse et affiche un solde négatif à - 8 points.

# PLÂTRERIE

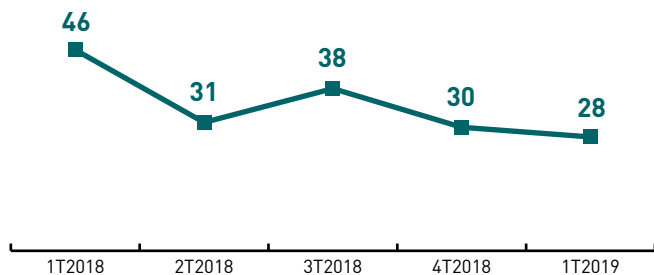
## ➔ Situation économique stable

### ➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

#### Augmentation de l'indécision.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine



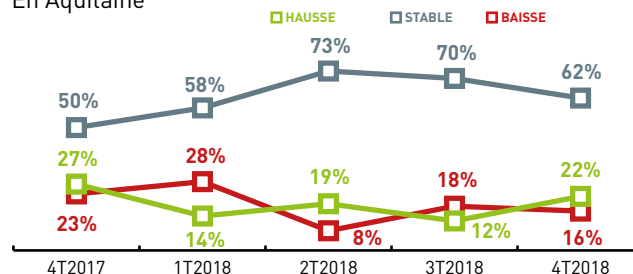
→ Baisse de l'optimisme de 1 point, qui se répercute par une augmentation de l'indécision de +1 point. Le pessimisme reste stable (1% du panel).

### ➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (4T2017 / 4T2018)

#### La situation économique s'améliore.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine



→ Diminution du « CA en baisse » de 2 points, passant de 18% à 16% du panel total. Cette baisse a lieu au profit d'une augmentation du « CA en hausse » de +10 points.

→ 88% des entrepreneurs bénéficient d'une trésorerie positive (85% au trimestre précédent).

### ➔ L'EMPLOI : Le marché de l'emploi au point mort.

→ Le solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois est en baisse et affiche un solde nul.

# PEINTURE

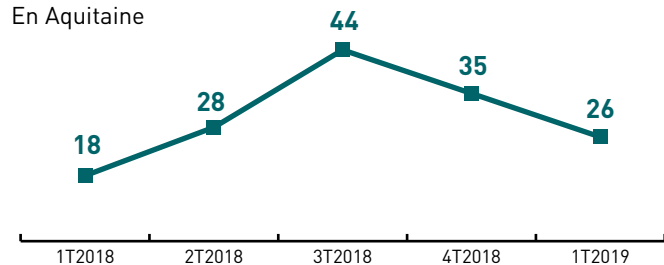
## ↘ Situation économique en baisse

### ➔ VISION DE L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE

#### Augmentation du pessimisme.

Évolution de la vision économique par le chef d'entreprise (Solde entre panélistes optimistes et pessimistes)

En Aquitaine



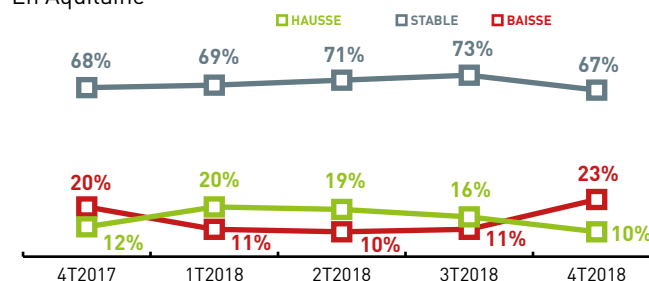
→ L'optimisme chute de -1 point (41% des panélistes). 47% des entreprises sont indécises quant à l'avenir économique et 14% sont pessimistes.

### ➔ ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE (4T2017 / 4T2018)

#### Dégradation de la situation économique.

Évolution du chiffre d'affaires du secteur

En Aquitaine



→ Diminution du « CA en hausse » de -6 points (6% des entreprises) aux dépens d'une hausse du « CA en baisse » de +11 points.

→ 84% des panélistes déclarent une trésorerie positive (89% au trimestre précédent).

### ➔ L'EMPLOI : Dégradation du marché de l'emploi.

→ Le solde entre entreprises créatrices et destructrices d'emplois est négatif : il diminue de -12 points vis-à-vis du trimestre précédent.

Publiée au Journal Officiel le 30 décembre 2018, la loi de finances 2019 comporte comme chaque année de nombreuses réformes importantes qui concernent aussi bien les particuliers que les entreprises. Entrée en vigueur du prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, poursuite de la baisse du taux de l'impôt sur les sociétés (IS), révocabilité en cas d'option pour l'IS, transformation du CICE en baisse de charges pérennes, la loi est riche en changements et nouveautés. Votre Observatoire du bâtiment passe en revue les principales mesures fiscales susceptibles d'intéresser les TPE et PME.

## ➔ Impôt sur les sociétés : baisse et révocation

En application de la loi de finances 2018 qui avait prévu une diminution du taux d'impôt sur les sociétés étalée sur plusieurs années, la baisse progressive de l'IS se poursuit. Ainsi, en 2019, le taux d'IS est porté à 15% sur la tranche inférieure à 38 120€ de bénéfices (seulement pour les entreprises dont le chiffre d'affaires (CA) HT est inférieur à 7,63 millions d'euros). Puis il passe à 28% pour la tranche de bénéfices imposables jusqu'à 500 000€ et à 31% au-delà, mais uniquement pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 250 millions d'euros. En effet, l'une des principales mesures de loi de finances 2019 consiste à geler le taux de l'IS pour les grandes entreprises. Ainsi, pour les sociétés dont le CA est supérieur, la baisse est décalée à 2020. « Nous avons pris l'engagement de baisser le taux d'IS de 33,33% à 25% d'ici 2022. Cela ne change pas mais nous demandons un effort aux entreprises les plus prospères pour financer 1,8 milliards de dépenses exceptionnelles », a précisé Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances.

Par ailleurs, la loi de finances accorde une nouvelle souplesse aux entreprises en leur permettant plus facilement de basculer entre l'impôt sur le revenu (IR) et l'impôt sur les sociétés. Elle instaure ainsi un droit de révocation de l'option pour l'impôt sur les sociétés (IS). Jusqu'ici, au-delà d'un certain niveau d'activité, les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL, EURL, SASU...), qui décidaient de passer de l'imposition sur le revenu à l'imposition sur les sociétés, ne pouvaient plus revenir sur leur choix. Désormais, les entreprises qui optent pour l'IS pourront durant cinq ans, revenir à l'IR, si ce choix se révèle pénalisant a posteriori. Pour renoncer à l'option pour l'IS, le chef d'entreprise doit notifier son choix à l'administration avant la fin du mois précédant la date limite de versement du premier acompte d'IS de l'exercice au titre duquel s'applique la renonciation à l'option. Attention, l'option pour l'IR devient alors irrévocable.

## ➔ Le CICE transformé

Autre mesure d'importance pour toutes les entreprises y compris les TPE-PME, la loi de finances a transformé dès le 1<sup>er</sup> janvier 2019 le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en baisse de charges. Afin de renforcer l'efficacité de la mesure sur l'emploi peu qualifié, le CICE est donc remplacé par un allègement de cotisations patronales pérenne, ciblé sur les bas salaires. Cela se traduit concrètement par un allègement uniforme de 6 points des cotisations sociales d'assurance maladie pour l'ensemble des salariés relevant du régime général de sécurité sociale et du régime des salariés agricoles, applicable sur les salaires dans la limite de 2,5 SMIC pour les rémunérations dues à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

La part de la cotisation d'assurance maladie à la charge des employeurs va donc passer de 13 à 7%. Cet allègement est ainsi appliqué sur les mêmes rémunérations qui étaient prises en compte dans le calcul du CICE. Ce dispositif sera renforcé en octobre par une augmentation du barème des allègements généraux.

Pour mémoire, en 2018 le CICE a concerné plus de 800 000 entreprises pour un coût estimé à 21 milliards d'euros.

## ➔ Prélèvement à la source : c'est parti

Par ailleurs, la loi de finances a confirmé l'entrée en vigueur du prélèvement à la source. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, les entreprises sont chargées de collecter chaque mois l'impôt sur le revenu de leurs salariés et de le reverser au Trésor public. Concrètement, l'administration fiscale communique chaque année le taux d'imposition de chaque salarié à l'employeur via le portail Net-Entreprises.fr. Ce taux est ensuite inséré dans le logiciel de paie de l'entreprise qui prend en compte cette donnée pour calculer la paie de chaque salarié. À noter qu'avec la mise en place du prélèvement à la source, le bulletin de paie est modifié puisque une nouvelle zone apparaît avec le montant de l'impôt sur le revenu prélevé à la source.

Plusieurs jours après le versement du salaire, les entreprises doivent reverser l'impôt à l'administration fiscale. Elles bénéficient donc d'un effet positif sur leur trésorerie selon la taille de l'entreprise. En effet, les versements des montants prélevés sont opérés au plus tôt le 10 du mois pour les entreprises de plus de 50 salariés ayant une date limite de dépôt de la Déclaration sociale nominative (DSN) au 5 du mois et au plus tôt le 20 du mois pour les entreprises de moins de 50 salariés ayant une date limite de dépôt de la DSN au 15 du mois. Enfin, pour les entreprises de moins de 11 salariés, un reversement trimestriel est possible.

## ➔ Suramortissement : nouveautés et extension

Alors que le suramortissement permet aux entreprises de bénéficier d'un avantage fiscal exceptionnel, plusieurs dispositifs de ce type sont également installés ou étendus par la loi de finances. Afin d'encourager l'innovation et la recherche, l'un d'entre eux est réservé aux PME qui investissent dans la robotique et la digitalisation industrielle entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2020. Un autre dispositif concerne toutes les entreprises qui investissent entre le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et le 31 décembre 2022 dans des équipements de production de froid utilisant des réfrigérants à faible pouvoir de réchauffement planétaire. Par ailleurs, le dispositif en faveur de l'acquisition de poids lourds moins polluants est reconduit jusqu'au 31 décembre 2021 et son champ d'application est étendu à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019.

### Organismes de gestion ayant participé ce trimestre à la collecte des informations



**OMEGA²** (Pyrénées-Atlantiques - Landes)  
• 49 avenue Trespoey  
CS19137 - 64052 Pau Cedex 9  
Tél. 05 58 30 85 60  
• 50 rue Denis Papin - BP 7  
40991 Saint-Paul-lès-Dax Cedex  
Mail : contact@omega2.fr  
Site : www.omega2.fr



**CEGAL** (Gironde)  
66 rue Jules FAVRE  
33500 Libourne  
Tél. 05 57 51 99 61  
Mail : cegal33@wanadoo.fr  
Site : www.cegal.info



**CECOGEB** (Gironde)  
17 Place de la Bourse - CS 91204  
33050 Bordeaux cedex  
Tél. 05 57 14 27 10  
Mail : infos@cecogeb.fr  
Site : www.cecogeb.fr



**OGATIL** (Lot-et-Garonne)  
2 place du Maréchal Foch  
CS 60283 - 47007 Agen cedex  
Tél. 05 53 48 05 50  
Mail : info@ogatil.fr  
Site : www.ogatil.fr



**CEGECOBA** (Pyrénées-Atlantiques)  
10 allée des Bois de Florence  
CS 20334 - 64603 Anglet Cedex  
Tél. 05 59 03 25 25  
Mail : contact@cegecoba.com  
Site : www.cegecoba.com